



Le Président,

Sabine Basili
Vice-présidente
Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
2 rue Béranger
75140 PARIS Cedex 03

Ingrid Nappi-Choulet
Professeur
Titulaire de la chaire Immobilier et développement durable
ESSEC Business School
Avenue Bernard Hirsch
BP50105
95021 Cergy-Pontoise Cedex

Paris, le 17 septembre 2013

Mesdames, *ma chère Sabine,*

Le Débat National sur la Transition Energétique qui s'achève a réaffirmé l'enjeu de l'efficacité énergétique des bâtiments comme l'une des priorités du quinquennat.

Les nouvelles exigences de performance énergétique sont un facteur de changement pour la filière du bâtiment et de l'immobilier : il est impératif d'assurer la montée en compétences des professionnels et plus largement la métamorphose de tout un secteur d'activité fondamental à l'économie de notre pays.

Dans ce contexte, les artisans et petites entreprises du bâtiment connaissent une évolution importante de leur environnement ; nous devons veiller à ce que ces petites structures puissent s'adapter à cette nouvelle donne. C'est pourquoi, je souhaite vous confier le co-pilotage d'un groupe de travail chargé de réfléchir à cette question. Notre préoccupation est de permettre aux petites entreprises de s'adapter au marché de l'efficacité énergétique tout en améliorant leur compétitivité et en maintenant la vitalité de leur présence sur le territoire.

Vos travaux devront ainsi nous permettre d'identifier les leviers permettant d'optimiser leur offre sur le marché de la rénovation énergétique. Votre action pourra dans un premier temps porter sur la rénovation du parc résidentiel, notamment le marché des travaux chez les particuliers, et sur le parc des immeubles tertiaires de petites surfaces.

Après avoir dressé un état des lieux sommaire de l'offre, je souhaite que vous puissiez spécialement aborder les différents sujets suivants:

- les modes de coordination et d'interaction des acteurs de la filière du bâtiment (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, entreprises, industriels, etc.) et notamment la question des groupements d'entreprises ;
- la mise en place d'un process d'organisation des petits chantiers ;

- la valorisation d'outils d'organisation et de pédagogie à l'égard des différents métiers.

En identifiant les possibilités d'actions dans ces différentes voies, nous pourrons porter collectivement des outils au service des petites entreprises du bâtiment, et ainsi améliorer leur productivité, diminuer les délais et accroître la qualité des opérations.

Si cette proposition vous agréée, il vous appartiendra de réunir votre groupe de travail dès octobre 2013 en vue de la remise de vos premiers éléments de réflexion au cours du premier semestre 2014.

En vous remerciant de bien vouloir vous investir dans ce beau chantier, je vous prie de recevoir, Mesdames, l'expression de ma parfaite considération *et de mes sentiments*

Très cordiaux,



Philippe Pelletier,
Avocat,

Président du Plan Bâtiment Durable



Le Président,

Sabine Basili
Vice-présidente
Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
2 rue Béranger
75140 PARIS Cedex 03

Ingrid Nappi-Choulet
Professeur
Titulaire de la chaire Immobilier et développement durable
ESSEC Business School
Avenue Bernard Hirsch
BP50105
95021 Cergy-Pontoise Cedex

Paris, le 17 septembre 2013

Mesdames, *ma chère Ingrid,*

Le Débat National sur la Transition Energétique qui s'achève a réaffirmé l'enjeu de l'efficacité énergétique des bâtiments comme l'une des priorités du quinquennat.

Les nouvelles exigences de performance énergétique sont un facteur de changement pour la filière du bâtiment et de l'immobilier : il est impératif d'assurer la montée en compétences des professionnels et plus largement la métamorphose de tout un secteur d'activité fondamental à l'économie de notre pays.

Dans ce contexte, les artisans et petites entreprises du bâtiment connaissent une évolution importante de leur environnement ; nous devons veiller à ce que ces petites structures puissent s'adapter à cette nouvelle donne. C'est pourquoi, je souhaite vous confier le co-pilotage d'un groupe de travail chargé de réfléchir à cette question. Notre préoccupation est de permettre aux petites entreprises de s'adapter au marché de l'efficacité énergétique tout en améliorant leur compétitivité et en maintenant la vitalité de leur présence sur le territoire.

Vos travaux devront ainsi nous permettre d'identifier les leviers permettant d'optimiser leur offre sur le marché de la rénovation énergétique. Votre action pourra dans un premier temps porter sur la rénovation du parc résidentiel, notamment le marché des travaux chez les particuliers, et sur le parc des immeubles tertiaires de petites surfaces.

Après avoir dressé un état des lieux sommaire de l'offre, je souhaite que vous puissiez spécialement aborder les différents sujets suivants:

- les modes de coordination et d'interaction des acteurs de la filière du bâtiment (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, entreprises, industriels, etc.) et notamment la question des groupements d'entreprises ;
- la mise en place d'un process d'organisation des petits chantiers ;

- la valorisation d'outils d'organisation et de pédagogie à l'égard des différents métiers.

En identifiant les possibilités d'actions dans ces différentes voies, nous pourrions porter collectivement des outils au service des petites entreprises du bâtiment, et ainsi améliorer leur productivité, diminuer les délais et accroître la qualité des opérations.

Si cette proposition vous agréée, il vous appartiendra de réunir votre groupe de travail dès octobre 2013 en vue de la remise de vos premiers éléments de réflexion au cours du premier semestre 2014.

En vous remerciant de bien vouloir vous investir dans ce beau chantier, je vous prie de recevoir, Mesdames, l'expression de ma parfaite considération *et de mes sentiments très*

Cordiaux



Philippe Pelletier,
Avocat,
Président du Plan Bâtiment Durable